

Fin des moteurs thermiques & adaptation de la formation au permis de conduire :

Codes Rousseau accompagne les auto-écoles de son réseau

Les députés européens ont entériné la fin des véhicules à moteur thermique en votant une proposition de la Commission européenne émise dans le cadre du "Pacte Vert".

Ainsi, les écoles de conduite ne pourront bientôt plus renouveler leurs véhicules équipés de boîte manuelle puisque les constructeurs les retirent rapidement de leurs offres, en les remplaçant par des véhicules électriques dotés de boîtes de vitesses automatiques.

Cette mutation du parc automobile va nécessairement impliquer une transformation de la formation au permis de conduire, dans laquelle Codes Rousseau entend jouer un rôle majeur.

L'intégralité du [communiqué de presse à retrouver ici](#).

Accompagner le « verdissement » de la flotte des auto-écoles du Club Rousseau...

Dès mars 2021, Codes Rousseau a négocié, pour les auto-écoles adhérentes au Club Rousseau, une offre privilégiée de location de véhicules double-commande auprès du groupe Stellantis, dans l'objectif d'aider les auto-écoles de son réseau à améliorer leur rentabilité en s'équipant au meilleur prix.

Cette offre intègre depuis quelques mois dans son catalogue la Peugeot e-208, voiture électrique à boîte automatique, dans le but d'accompagner les écoles de conduite dans le verdissement de leur flotte de véhicules et anticiper ainsi la transition énergétique.

Plus récemment, l'éditeur sablais vient de conclure un partenariat avec Free2move eSolutions, concepteur de bornes électriques, lui permettant d'apporter une solution aux auto-écoles désireuses de recharger plus facilement leurs véhicules électriques au sein de leurs établissements.



A propos des Codes Rousseau

Initiateur du premier ouvrage de préparation au permis de conduire en 1937, Codes Rousseau édite toujours, pour les auto-écoles, son ouvrage phare mais a largement étendu sa gamme de produits. Ainsi, la société Codes Rousseau réalise aujourd'hui 70 % de son activité en développant et en commercialisant des outils en ligne à destination des professionnels de la conduite routière et de leurs élèves : logiciels de gestion et d'évaluation, applications mobiles, e-learning, simulateur de conduite...

En septembre 2018, Codes Rousseau lançait le Club Rousseau et regroupait ainsi des auto-écoles indépendantes au sein d'un seul et même réseau. 4 ans après son lancement, le Club Rousseau réunit quelques 2 200 écoles de conduite de proximité en leur proposant toute une gamme de services spécifiquement pensés pour les aider à gagner en visibilité, à être mieux accompagnées et à améliorer leur rentabilité.